



AVIS A TOUS LES CANDIDATS SE PRESENTANT A LA SELECTION DE SOLDAT-VOLONTAIRE

Chère candidate, cher candidat,

Dans le cadre de votre candidature comme soldat-volontaire auprès de l'Armée luxembourgeoise, vous allez effectuer deux journées de sélection non consécutives au Centre Militaire de Diekirch.

Le « **JOUR 1** » comprend :

- Des tests psychotechniques sur ordinateur (langue française et allemande, test de potentiel intellectuel)
- Un test sportif :

Critères de réussite pour le test militaire d'aptitude physique lors de la sélection

Points	Lancer ballon 3 kg		Sit-ups (2min)		Saut en longueur		Course 24m		Push-ups (2min)		Course 2400m	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20	≥ 7,10m	≥ 6,20m	≥ 74	≥ 68	≥ 2,50m	≥ 2,40m	≤ 4"2	≤ 4"4	≥ 64	≥ 39	≤ 9'45"	≤ 11'05"
10	≥ 5,20m	≥ 4,90m	≥ 45	≥ 39	≥ 2,00m	≥ 1,90m	≤ 5"2	≤ 5"4	≥ 36	≥ 24	≤ 12'15"	≤ 13'35"
1	≥ 3,50m	≥ 2,80m	≥ 20	≥ 18	≥ 1,55m	≥ 1,45m	≤ 5"8	≤ 6"0	≥ 18	≥ 10	≤ 14'30"	≤ 15'50"

Lancer ballon 3 kg : En position assise, lancer une balle de 3 kg le plus loin possible (3 essais).

Sit-ups : Couché sur le dos, jambes fléchies, mains derrière la tête, faire le plus de flexions abdominales possible en 2 min en touchant les genoux avec les coudes et en revenant en position couchée.

Saut en longueur : Fléchir les genoux, quitter le sol des deux pieds sans saut intermédiaire, la marque la plus (sans élan) en arrière compte (3 essais).

Course 24m : Couché sur le dos, jambes tendues, bras le long du corps, tête en direction de l'arrivée, parcourir 24 m, enregistrer le temps.

Push-ups : Chute faciale, flexions-extensions des bras, faire le plus d'exécutions possible en 2 min. Course 2400 m : Courir 2400 m sur une piste d'athlétisme.

Le « **JOUR 2** » comprend :

- Des tests médicaux (ECG, contrôle des yeux et de l'audition, contrôle des données biométriques, passage chez le médecin dentiste, passage chez le médecin militaire)
- Un entretien avec un psychologue
- Un entretien devant une commission de sélection pour évaluer votre motivation

Chaque épreuve est éliminatoire et vous serez classé en ordre utile selon les places disponibles. Un échec à une épreuve vous reporte à une sélection ultérieure. Si vous êtes sélectionné à la fin des épreuves, vous serez dans les conditions pour être incorporé et commencer votre formation militaire à la date qui vous sera indiquée.

Pour participer à la sélection, vous devrez présenter certains documents que vous pouvez préparer dès à présent.



DOCUMENTS A PRESENTER POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

A remettre au Bureau d'Information de l'Armée par mail, par courrier, ou en mains propres (adresse en dernière page).

1. Une COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE.
2. Une COPIE DE LA CARTE DE SECURITE SOCIALE.
3. Le CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE pour le test sportif, complété par un médecin.
Recommandation : Afin de limiter vos risques d'exposition et le besoin d'administration de vaccins durant votre instruction de base, le Service Médical de l'Armée vous recommande de profiter de cette visite médicale afin de faire évaluer et, le cas échéant, compléter ou mettre à jour votre schéma vaccinal de base tel que recommandé par la Conseil supérieur des Maladies infectieuses (CSMI) : tétanos, diphtérie, coqueluche et polio, hépatite B, ainsi que la vaccin contre la rougeole, rubéole et les oreillons.
4. Pour les non-luxembourgeois : un CERTIFICAT DE RESIDENCE de votre commune.
5. Pour les mineurs : AUTORISATION PARENTALE signée par les parents/tuteurs légaux.

DOCUMENTS A PRESENTER LE « JOUR2 » DE LA SELECTION

1. CURRICULUM VITAE complété
2. Copie de la CARTE DE VACCINATION (les vaccins contre le tétanos, diphtérie, coqueluche et polio ainsi que le vaccin contre la rougeole, rubéole et les oreillons doivent être à jour !)
3. QUESTIONNAIRE MEDICAL en ayant répondu à TOUTES les questions
4. CERTIFICAT DU MEDECIN OPHTALMOLOGUE : seulement dans le cas où vous portez des lunettes ou des lentilles, et/ou si vous avez une vue déficiente. Ce certificat doit attester de l'acuité visuelle (en dixièmes + réfraction) avec et sans verres correcteurs. L'acuité visuelle doit être égale ou supérieure à 1/10 à chaque œil sans correction et doit être corrigible jusqu'à 5/10 à chaque œil. Le vice de réfraction ne doit pas dépasser -6 dioptries ou +4 dioptries. Le champ visuel doit être normal pour le meilleur œil, subnormal pour l'autre. Prière d'indiquer la puissance sphérique et cylindrique des verres correcteurs le cas échéant.
Veuillez amener votre passeport de lunettes si vous en possédez un.
5. RAPPORTS DE SPECIALISTES ou D'IMAGERIE MEDICALE : en cas d'antécédents particuliers
6. Un TEST QUANTIFERON-TB ou TEST TUBERCULINIQUE + LECTURE à réaliser dans un Centre de la Ligue Médico-Sociale (voir : <https://ligue.lu/home/rendez-vous-en-ligne>). Les résultats peuvent être envoyés par mail à : musterung@armee.etat.lu



DOCUMENTS A PREVOIR POUR L'INCORPORATION (si vous avez réussi la sélection)

1. EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE N°3 datant de moins d'un mois
2. Copie des CERTIFICATS ET DIPLOMES de la dernière année d'études réussie. Si vous avez fait vos études à l'étranger, veuillez joindre un certificat d'équivalence que vous pouvez obtenir auprès du :

Ministère de l'Education Nationale, de l'enfance et de la Jeunesse
Service de la reconnaissance des diplômes
18-20 montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg
Téléphone : 247 – 85910

3. Pour les candidats intéressés par un poste auprès de la Musique militaire :
 - Copie du diplôme de premier prix/certificat de premier cycle à l'instrument principal.
 - Copie du certificat de première mention à l'instrument secondaire.
4. Pour les élites sportives : l'attestation du C.O.S.L.

À partir du 1er janvier 2022, afin d'assurer l'opérationnalité et de réduire les risques d'infection à la COVID-19, la vaccination ou le fait d'être en instance de vaccination contre la COVID-19 sont rajoutés aux conditions d'aptitude médicale pour l'admission à l'instruction de base. Veuillez donc envoyer une copie de votre certificat de vaccination au Service Médical à l'adresse suivante : musterung@armee.etat.lu

Sans tous ces documents, votre incorporation sera refusée !

ATTENTION

Lors de votre sélection et de votre incorporation, un test toxicologique sur urine sera effectué. L'Armée Luxembourgeoise a une politique de **TOLERANCE ZERO**. Si vous êtes détecté positif aux drogues et produits stupéfiants, vous serez déclaré inapte pour la session en cours et **votre incorporation sera refusée !**



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le **Bureau d'Information de l'Armée** :

Bureau d'Information de l'Armée
15, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél: 8002 – 4888
Mail: info@armee.lu
www.armee.lu

Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez pour l'Armée et vous souhaitons déjà beaucoup de succès lors de votre sélection.

Veillez agréer, chère candidate, cher candidat, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau Recrutement de l'Armée

